Mode d'emploi
Système anti-intrusion
IEF - Bâtiments 220/221

Version 19/05/2010

Description générale du système contrôle d'accès et anti-intrusion des bâtiments 220-221

Les pièces des bâtiments 220 et 221 ont été réparties en 20 zones de travail. Ces zones correspondent généralement à une partie des pièces d'un même couloir.

A chaque zone sont affectés :

- un clavier sur lequel vous pourrez taper votre code personnel.
- Un voyant lumineux rouge à proximité du clavier.
- Un avertisseur sonore.

Un plan détaillant les pièces affectées à une zone est affiché près du clavier.

Les couloirs, les halls, les cages d'escalier, les ascenseurs, les toilettes ne sont pas sécurisées.

Pendant les heures d'ouverture du laboratoire (**7h45-20h30**), les zones ne sont pas sécurisées et il ne faut pas taper de code sur les claviers des zones.

[I] En dehors des heures ouvrables : les samedis, dimanches, jours fériés et périodes de fermeture du laboratoire entre 7h45 et 20h30

A) Entrée dans le bâtiment

1) Présentez votre badge à l'une des 2 entrées principales des bâtiments 220 ou 221 et entrez.
2) On peut alors circuler librement dans l'ensemble des couloirs et halls des bâtiments.

B) Entrée dans les pièces d'une zone

1) D'abord, vérifiez que la sécurisation de la zone est activée : lampe rouge de la zone correspondante allumée et aucun message sur l'écran du clavier.

2) Si la sécurisation est activée :
3) Tapez votre code personnel sur le clavier (+ touche ENT) : ceci désactive la sécurisation de l'ensemble de la zone à laquelle appartient cette pièce et à laquelle est associé ce clavier (un plan situé sous le clavier précise exactement cette zone).
4) Vérifiez que la zone est alors désactivée (voyant rouge éteint et « ZONE DESACTIVEE » affiché sur l'écran du clavier).
5) L'ensemble des pièces de la zone est accessible sans problème de 7h45 à 20h30. Si on souhaite prolonger sa présence au-delà de 20h30 voir chapitre correspondant.
6) Si la sécurisation n'est pas activée :
« ZONE DESACTIVEE » affiché sur l'écran du clavier
7) Surtout ne pas taper son code personnel sur le clavier car cela aurait pour conséquence de réactiver la sécurisation de la zone correspondante et de provoquer un déclenchement intempestif de l'alarme. Identifiez le collègue qui est déjà sur place et qui a effectué la désactivation de la zone.
8) L'ensemble des pièces de la zone est accessible sans problème de 7h45 à 20h30. Si on souhaite prolonger sa présence au-delà de 20h30, voir chapitre correspondant [II] B).

C) Sortie d'une zone

1) Assurez-vous que personne n'est présent dans la zone (plan des pièces de la zone affiché près du clavier affecté à cette zone).
2) Tapez votre code (+ touche ENT) sur le clavier pour réactiver la sécurisation. La lampe rouge de la zone correspondante doit s'allumer et l'écran du clavier est vide.
3) Si l'alarme se déclenche, cela signifie que quelqu'un est présent dans la zone, tapez votre code (+ touche ENT) pour désactiver la zone et arrêter l'alarme. Identifiez le collègue qui est encore présent dans la zone.

D) Sortie du bâtiment

1) Réactivez chacune des zones que vous avez désactivées (sous réserve que personne d'autre n'y soit présent)
2) Circulez librement dans les escaliers ou couloirs jusqu'à un des deux halls d'entrée/sortie.
3) Présentez votre badge à l'une des 2 sorties principales des bâtiments 220 ou 221 et sortez du bâtiment.
4) Assurez-vous que la porte est fermée.

[II] Prolongation de travail le soir après 19h45

A) De 19h45 à 20h30

Seul le contrôle d'accès est en service ; la sécurisation des pièces n'est pas activée. Pour sortir du bâtiment : présentez votre badge à l'une des 2 sorties principales, cela déverrouille la ventouse de la porte, celle-ci se verrouille de nouveau à la fermeture de la porte.

B) A 20h30

La sécurisation des pièces s'active automatiquement. Les buzzers de toutes les zones sonnent durant 30s et la sécurisation de toutes les zones se met en service au bout de ces 30s. Veuillez sortir de la pièce pendant ces 30s puis une seule personne présente par zone tape son code afin de désactiver la sécurisation de la zone. Au bout de 2 heures, donc à 22h30, la sécurisation des zones qui sont restées désactivées se remet en service automatiquement avec sonnerie du buzzer des zones concernées durant 30s. Il faut durant ces 30s sortir de la pièce pour désactiver de nouveau sa zone de travail. La sortie de zone et du bâtiment est décrite en [I] C) et [I] D).

[III] Travail dans le bâtiment le matin avant 7h45

A) Entrée dans le bâtiment

1) Présentez votre badge à l'une des 2 entrées principales des bâtiments 220 ou 221
2) On peut alors circuler librement dans l'ensemble des couloirs et halls des bâtiments.

B) Entrée dans les pièces d'une zone

Même procédure que [I] B). Il faudra néanmoins veiller à la remise en service automatique à heure fixe de la sécurisation des zones désactivées, par exemple 6h30 si vous arrivez entre 4h31 et 6h29.

C) Sortie d'une zone et du bâtiment

Même procédure que [I] C) et [I] D)

Que faire en cas de déclenchement d’alarme ?

L’ensemble des sirènes sonnent lors de la mise en alarme du système anti-intrusion (pendant 3mn et si l’intrusion n’est plus détectée dans la zone activée).

Pendant toute la durée de l’intrusion, si le détecteur continue à détecter une présence dans une zone non désactivée donc cela peut être dû à votre présence.

- Ne pas paniquer, ne pas se sauver.
- Sortir dans le couloir et vérifier malgré le bruit des sirènes si votre zone est désactivée (la lumière rouge doit être éteinte)
- Si la lumière de votre zone est allumée, tapez votre code ce qui arrêtera l’alarme (tout le monde peut se tromper).
- S’excuser auprès du gardien et des services de sécurité de l’Université qui seront avertis par transmission d’alarme.
- Si votre zone est désactivée et que l’alarme sonne, vous ne devez pas intervenir. Évitez d’être à proximité des sirènes.